

Communiqué

À publier immédiatement

DEUXIÈME DOSE DE RAPPEL D'UN VACCIN CONTRE LA COVID-19 POUR CERTAINES CLIENTÈLES

Rimouski, le 25 mars 2022 – Afin d'augmenter l'immunité face au virus de la COVID-19 et en réaction à l'émergence du nouveau variant BA2, le CISSS du Bas-Saint-Laurent informe la population qu'une dose additionnelle de rappel d'un vaccin est maintenant recommandée par le Comité d'immunisation du Québec (CIQ), et ce, pour certaines personnes plus vulnérables.

Ainsi, les personnes de 80 ans et plus vivant dans leur domicile de même que les personnes immunodéprimées de 12 ans et plus pourront prendre rendez-vous à compter du 29 mars afin d'obtenir une deuxième dose de rappel dans nos cliniques de vaccination. Ces deux groupes représentent plus de 10 000 personnes au Bas-Saint-Laurent. Les rendez-vous seront possibles via Clic Santé ou par téléphone au 1-877-644-4545.

Par ailleurs, des cliniques mobiles de vaccination se tiendront dans les 13 CHSLD du Bas-Saint-Laurent et dans près de 150 résidences privées pour personnes âgées (RPA) et ressources intermédiaires (RI), et ce, du 4 au 25 avril. Ces milieux de vie comptent près de 6000 résidents.

Mentionnons enfin que l'intervalle recommandé entre la première et la deuxième dose de rappel d'un vaccin contre la COVID-19 est de 5 à 6 mois ou plus et l'intervalle minimal est de 3 mois.

À propos du CISSS du Bas-Saint-Laurent

Le Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent est un établissement qui a pour mission de maintenir, améliorer et restaurer la santé et le bien-être de la population bas-laurentienne en rendant accessible un ensemble de services de santé et de services sociaux, intégrés et de qualité, contribuant ainsi au développement social et économique du Bas-Saint-Laurent. Avec un budget global de près de 900M\$, le CISSS emploie quelque 9000 employés, peut compter sur 620 médecins, dentistes et pharmaciens et des centaines de bénévoles qui ont à coeur les soins et services à la population ainsi que les valeurs de l'établissement, soit la collaboration, l'humanisation, l'engagement et la responsabilisation.

-30-

Information:
Gilles Turmel
Conseiller aux relations médias
CISSS du Bas-Saint-Laurent
418-318-4751